

MOT DU PRÉSIDENT

Chères productrices, chers producteurs,

L'année 2019 a été particulièrement active et concluante sur plusieurs aspects pour Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ). Je profite de cette tribune pour aborder quelques dossiers clés sur lesquels nous avons fait des gains et également pour porter à votre attention ceux que nous comptons prioriser.

Au début de l'année, l'utilisation du terme « viande » dans les publicités de la compagnie américaine de protéine végétale Beyond Meat a représenté un irritant majeur pour nos producteurs. Pour nous, il est tout simplement essentiel que les aliments soient clairement différenciés. La réglementation fédérale abonde également en ce sens. Il en va du respect de l'intégrité de notre produit. À la suite d'une plainte formelle à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les PBQ ont eu gain de cause. Nous demeurerons vigilants sur cette question et nous vous invitons à nous tenir informés si vous voyez un produit dont l'étiquetage vous apparaît questionnable.

Nos représentations auprès des gouvernements ont également été multipliées au cours des derniers mois. Dans le cadre de ces rencontres, nous avons pu défendre divers dossiers d'intérêt pour la production de bœuf et de veau. Dans l'ensemble, nous souhaitons créer un contexte plus favorable à l'industrie bovine. Nous pouvons nous réjouir de certains gains récents pour nos producteurs, notamment l'abolition par La Financière agricole du Québec de la prime à plus de trois fois la ferme-type et la réintégration des contributions aux fins de recherche et de promotion dans le calcul du revenu stabilisé. Soyez assurés que nous poursuivrons notre travail afin que soient mises en place des mesures favorisant la rentabilité et l'essor de notre production.

Les récents travaux entourant les planifications stratégiques sont de bons exemples d'avenues prometteuses qui sont à explorer avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et qui ont permis de mettre à l'avant-scène le leadership qu'assument les PBQ. Ce n'est pas tous les jours que nous pouvons rassembler simultanément des partenaires tels que des représentants d'abattoirs ou d'encans autour d'une même table afin d'établir des objectifs communs. Nous sommes persuadés que ce type d'initiatives rapportera aux producteurs à moyen et à long terme et nous continuerons d'offrir notre pleine et entière collaboration.

Au niveau fédéral, la nouvelle réglementation sur le transport a été un dossier prioritaire. Les objectifs de l'industrie sont de s'y adapter. Une période de transition de deux ans sur certains points a finalement été annoncée. Nous avons été partiellement entendus. Nous espérons que la ministre Marie-Claude Bibeau adaptera le règlement à l'écosystème québécois. Nous poursuivons nos représentations de pair avec la Canadian Cattlemen's Association à ce sujet. La question des intrusions sur les fermes préoccupe également les producteurs et nous nous assurerons de rester vigilants à ce sujet.

Dans les prochains mois et années, de multiples enjeux viendront teinter notre environnement d'affaires. D'une part, nous continuerons d'ouvrir le dialogue avec la population afin de répondre à la désinformation à notre sujet. L'agriculture, et tout particulièrement l'élevage, est continuellement visée et c'est pourquoi la poursuite de la collaboration avec les diverses organisations de l'Union des producteurs agricoles est essentielle. Nous souhaitons rassurer les consommateurs sur nos pratiques et leur rappeler les bienfaits



de la production de bœuf et de veau et la grande qualité de notre produit.

D'autre part, nous continuerons de travailler étroitement avec les gouvernements en place afin de reprendre le chemin de la croissance en favorisant le développement d'une production dynamique et durable. Nous souhaitons léguer à notre relève agricole une filière en santé et l'état est appelé à jouer un rôle de partenaire clé dans les années à venir à ce propos. Une filière veau en santé peut fortement contribuer au maintien de l'équilibre de l'écosystème agricole québécois, notamment pour le secteur laitier, et il n'y a rien de mieux qu'une filière bœuf en croissance pour dynamiser et occuper notre territoire.

Claude Viel

Claude Viel, président

Conseil d'administration des PBQ



De gauche à droite, 3^e rangée: Jean-Marc Paradis, Pierre-Luc Nadeau, André Tessier, Bertrand Bédard, Stanislas Gachet, Gilles Murray, Stanley Christensen, Jean-François Dion

De gauche à droite, 2^e rangée: Doris Boissonnault (par intérim), Jean-Marc Ménard, Daniel Reichenbach, Francine Trépanier, Steve Beaudry, Louis-Joseph Beaudoin, Pierre Ruess

De gauche à droite, 1^{re} rangée: Jean-Thomas Maltais, Philippe Alain, Claude Viel, Kirk Jackson, Sylvain Bourque

Comité de direction des PBQ



De gauche à droite, 2^e rangée: Annie Lo, Guy Laquerre, Chantal Bruneau, Clément Lalancette, Eve Martin, Louis Blouin

De gauche à droite, 1^{re} rangée: Marie-Claude Dubuc, André Roy, Nathalie Côté

LES MARCHÉS

Veaux d'embouche	2017	2018	2019
Nombre de vaches de boucherie	134 900	136 600	136 500
Poids moyen de vente - Encans spécialisés	659 lb	657 lb	664 lb
Prix des veaux mâles 600-700 lb (par lb)	2,14 \$	2,14 \$	2,06 \$
Écart de prix Québec vs Alberta-Manitoba	+ 0,06 \$	+ 0,07 \$	0,00 \$

Bovins de réforme	2017	2018	2019
Production de bovins de réforme au Québec	86 100	99 300	105 000
Prix des bovins de réforme (par lb)	0,69 \$	0,54 \$	0,58 \$
Écart de prix Québec vs Ontario	-0,08 \$	- 0,07 \$	- 0,06 \$

Veaux de grain	2017	2018	2019
Production de veaux de grain au Québec	71 400	69 700	71 400
Poids moyen des carcasses	373 lb	371 lb	373 lb
Prix des veaux de grain (par lb)	2,52 \$	2,47 \$	2,08 \$
Écart de prix Québec vs Ontario	+ 0,21 \$	+ 0,25 \$	+ 0,26 \$

Bouvillons d'abattage	2017	2018	2019
Production de bouvillons au Québec	92 000	90 900	87 200
Poids moyen des carcasses	875 lb	889 lb	891 lb
Prix des bouvillons (par lb)	2,48 \$	2,44 \$	2,43 \$
Écart de prix Québec vs Ouest canadien	- 0,10 \$	- 0,11 \$	- 0,05 \$

Veaux laitiers	2017	2018	2019
Production de veaux laitiers mâles au Québec	151 800	143 400	144 000
Prix des veaux laitiers mâles (par lb)	1,98 \$	1,36 \$	1,32 \$
Écart de prix Québec vs Ontario	+ 0,28 \$	+ 0,16 \$	+ 0,13 \$

Veaux de lait	2017	2018	2019
Production de veaux de lait au Québec	118 400	99 800	79 500
Production de veaux de lait aux États-Unis	202 200	191 200	192 400
Prix des veaux de lait aux États-Unis (\$ CA) (par lb)	3,95 \$	4,02 \$	4,10 \$
Prix des veaux de lait aux États-Unis (\$ CA) (par lb)	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, le veau de lait du Québec utilise le prix d'USA NPO comme référence.		

SOMMAIRE FINANCIER

FONDS GÉNÉRAL

États financiers non vérifiés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2019

	2019**												2018***
	ADMIN. GÉNÉRALE (\$)	AGENCES DE VENTE					PROMOTION				FONDS DE RECHERCHE (\$)	RÉSULTATS CUMULÉS* (\$)	RÉSULTATS CUMULÉS (\$)
		BOVINS DE RÉFORME (\$)	VEAUX DE GRAIN (\$)	BOUVILLONS D'ABATTAGE (\$)	VEAUX D'EM- BOUCHE (\$)	VEAUX DE LAIT (\$)	VEAUX DE GRAIN (\$)	BOUVILLONS D'ABATTAGE (\$)	VEAUX D'EM- BOUCHE (\$)	VEAUX DE LAIT (\$)			
Produits	2 555 106	198 440	276 053	584 780	392 993	688 769	303 980	71 278	47 781	101 748	175 133	5 396 061	6 649 167
Charges	2 558 182	371 872	443 283	470 539	282 112	343 622	297 790	12 585	9 364	136 967	76 723	5 003 039	6 282 282
Excédent (insuffi- sance) des produits sur les charges	(3 076)	(173 432)	(167 230)	114 241	110 881	345 147	6 190	58 693	38 417	(35 219)	98 410	393 022	366 885
Actif net à la fin	2 836 737	667 009	499 563	707 314	483 854	360 947	38 755	58 693	64 474	120 782	482 735	6 320 863	5 927 842

* Les résultats cumulés tiennent compte de l'élimination des opérations entre les différentes sections.
** États financiers basés sur une période de 10 mois
*** États financiers basés sur une période de 12 mois

LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél. : 450 679-0530
pbq@upa.qc.ca

bovin.qc.ca



Les Producteurs de bovins du Québec sur Facebook

Une initiative de producteurs, par les producteurs pour les producteurs de tous les secteurs

La production bovine québécoise, c'est :

Une filière
VEAU

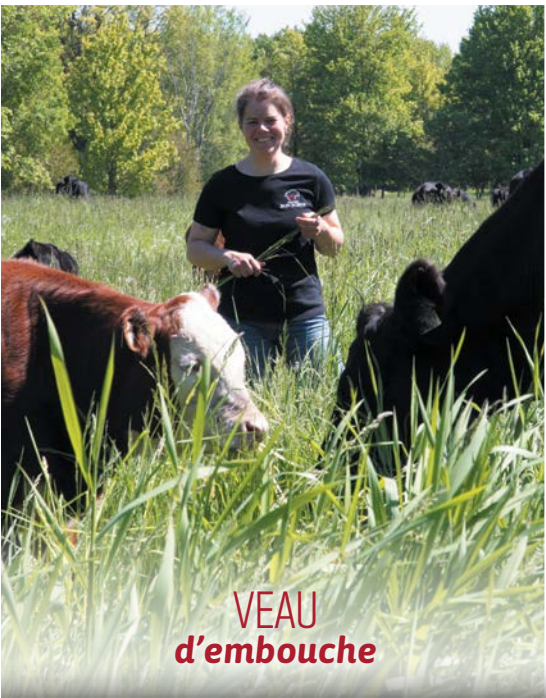
Une filière
BŒUF



BOVIN
de réforme et veau laitier



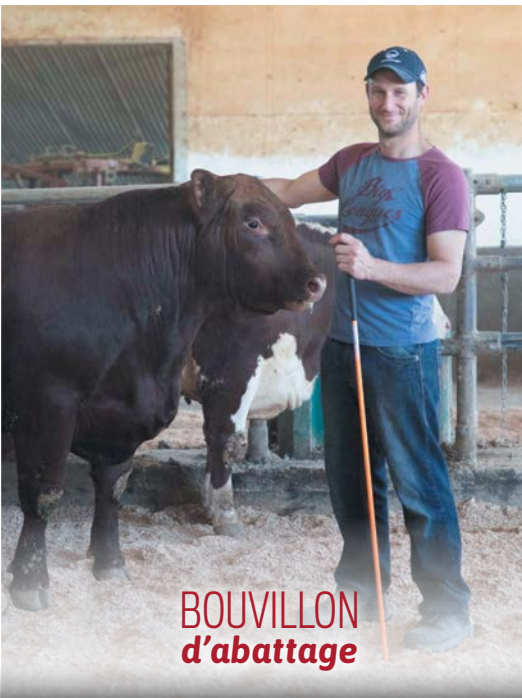
VEAU
de grain



VEAU
d'embouche



VEAU
de lait



BOUVILLON
d'abattage

RAPPORT ANNUEL
DES ACTIVITÉS
2019

Les Producteurs
de bovins du
Québec
bovin.qc.ca



ACTIVITÉS GÉNÉRALES EN 2019

SÉCURITÉ DU REVENU

Durant l'année 2019, certaines des décisions prises par La Financière agricole du Québec (FADQ) en 2018 ont été mises en œuvre. Ces décisions sont en quelque sorte l'aboutissement de plusieurs années de travail des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) réalisé conjointement avec l'Union des producteurs agricoles et la FADQ.

GAINS EN 2019-2020

- Réintégration des contributions pour la promotion et la recherche dans le calcul du revenu stabilisé;
- Abolition du plafond de trois fois la ferme-type pour le partage de la prime;
- Non arrimage entre le programme Agri-stabilité et le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en cas de mortalités animales importantes.

PRIORITÉS EN 2020

- Amélioration de la méthodologie de calcul pour la rémunération du travail de l'exploitant (salaire de l'ouvrier spécialisé);
- Retour au niveau d'avant 2013 pour la couverture du programme Agri-stabilité:
 - Le programme se déclencherait après une chute de 15 % du revenu annuel par rapport à la moyenne historique (au lieu de 30 %);
- Réflexion globale sur les programmes de financement et de sécurité du revenu en vigueur afin qu'ils soient mieux adaptés à la production bovine:
 - Cette réflexion devant conduire à une identification plus précise des besoins de la production.

ENTRÉE EN VIGUEUR EN 2020

Un nouveau modèle pour l'ASRA dans le secteur veau de grain permettra une augmentation de la couverture d'assurance d'environ 2,86 \$/veau de grain.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

AU NIVEAU FÉDÉRAL

En 2019, les PBQ, en collaboration avec la Canadian Cattlemen's Association, ont rencontré des représentants du gouvernement canadien. Voici les sujets qui ont entre autres été abordés:

- les appellations de produits (le dossier « viande végétale »);
- l'amélioration des accès aux marchés étrangers pour la viande de bœuf et de veau;
- l'application de la nouvelle réglementation sur le transport des animaux et son entrée en vigueur en février 2020:
 - Demandes des PBQ:
 - De reporter, pour le secteur bovin, l'application de la « Partie XII – Transport des animaux » du *Règlement sur la santé des animaux* (Règlement) tant que les études canadiennes en cours permettant de connaître l'impact réel du transport sur le bien-être des bovins ne sont pas terminées (délai de deux ans);
 - D'avoir une application uniforme du Règlement dans toutes les provinces;
 - De mettre en place rapidement un programme d'aide financière pour aider les intervenants concernés (producteurs, encans, transporteurs, lieux de rassemblement, etc.) à instaurer les modifications nécessaires pour se conformer au Règlement.

AU NIVEAU PROVINCIAL

Les travaux visant à atteindre l'objectif du *Plan de développement 2018-2025*, soit d'atteindre à nouveau un seuil critique de production bovine au Québec, se sont multipliés. Une rencontre en ce sens avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne, a été tenue à la fin de l'année 2019 pour l'informer des besoins prioritaires des producteurs:

- la nécessité pour les producteurs de bœuf et de veau d'avoir un meilleur accès à du financement ainsi qu'à des programmes de sécurité du revenu mieux adaptés au secteur bovin;
- la mise en place de programmes d'aide adaptés aux besoins de la production bovine.

COMMUNICATION ET VIE SYNDICALE

Les PBQ poursuivent la mise en œuvre d'un plan d'action en vie syndicale ayant pour objectif de développer les communications de l'organisation et d'encourager la mobilisation et l'adhésion de ses membres. Parmi les actions notables en 2019, il y a le développement des plateformes de communication en ligne (Facebook, YouTube, etc.), l'amélioration du format de l'infolettre *La Minute bovine* et les bonifications du cahier *Bovins du Québec de La Terre de chez nous*.

LE SAVIEZ-VOUS?

Puisque le contexte géographique peut représenter un frein à la participation aux assemblées générales annuelles régionales, il est maintenant possible de tenir une assemblée simultanément à plusieurs emplacements. Par exemple, en février 2019, les membres du Syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent avaient le choix de se présenter à Rimouski ou à Rivière-du-Loup pour exercer leur droit de vote et participer activement à leur assemblée.

PLANIFICATIONS STRATÉGIQUES

À l'automne 2018, les PBQ ont démarré la réalisation de deux planifications stratégiques dont les travaux s'échelonneront sur une période de cinq ans (2019-2024). Les planifications sont organisées en filière, soit la filière bœuf et la filière veau. Dans chaque filière siégeaient des représentants d'autres organisations (abattoirs, acheteurs, encans, etc.). Ce travail d'envergure profitera à l'ensemble de la production bovine québécoise.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

BIOSÉCURITÉ

Les PBQ travaillent entre autres sur les chantiers suivants:

- la biosécurité et le bien-être durant les activités de transport des veaux laitiers vers l'encan et des veaux de lait et des veaux de grain vers l'abattoir;
- la biosécurité sur les fermes de veaux de lait;
- le développement d'un plan de mesures d'urgence.

SANTÉ

Le Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) pour la production veau d'embouche s'est déployé en 2019. Ce programme permet aux producteurs de bénéficier gratuitement de visites d'un vétérinaire.

Les PBQ ont été sollicités pour participer aux travaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en vue de mettre sur pied un programme de surveillance de l'antibiorésistance au Québec.

PROGRAMMES QUALITÉ

Depuis la reconnaissance du programme VBP+ par la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, les PBQ ont redoublé d'efforts afin d'augmenter le nombre de producteurs québécois certifiés. Des programmes d'incitation ont été mis en place en 2019 pour les fermes de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage. L'année 2019 marquait également la fin de la période d'implantation du nouveau programme Veau de grain du Québec certifié.

RECHERCHE

Les PBQ investissent dans la recherche par le biais des fonds de recherche de chaque secteur de production bovine. Voici quelques-uns des projets:

- Revue de littérature sur l'alimentation, les pâturages et la génétique;
- Biosécurité et bien-être durant les activités de transport des veaux laitiers et des veaux lourds;
- Projets sur le transport des bovins, sur de nouvelles variétés de fourrages, sur le système multispèces fourragères et sur le Réseau canadien de surveillance des élevages vache-veau à l'intérieur de la grappe de recherche sur le bœuf (2018-2023).

FAITS SAILLANTS DES SECTEURS

SECTEUR VEAU D'EMBOUCHE

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019

Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec

Dorénavant, les producteurs vendeurs peuvent demander que la vaccination annuelle de leur troupeau reproducteur ainsi que la certification VBP+ de leur entreprise soient affichées à l'écran. De plus, il est maintenant possible de faire la préinscription des veaux d'embouche par courriel avec chacun des encans.

Finalement, le protocole de vaccination des veaux d'embouche pour les encans spécialisés a été modifié et est entré en vigueur le 1^{er} août 2019. Seul le vaccin vivant atténué fait partie du protocole de vaccination et celui-ci doit être administré à un veau âgé d'au moins 5 mois entre deux semaines et quatre mois avant la vente.

Déploiement de la certification VBP+

Un plan d'action visant à encourager les producteurs à opter pour la certification VBP+ a connu beaucoup de succès. En incluant les producteurs certifiés avant 2019,

47 producteurs vache-veau étaient certifiés VBP+ au début de décembre 2019. Ainsi, tout producteur certifié VBP+ devient automatiquement admissible au programme Bœuf durable.

Fonds pour la promotion et la publicité (Fonds)

Les contributions amassées par le Fonds ont permis d'assurer la poursuite des activités de la plateforme de promotion, le site Web « Le Bœuf du Québec », où les consommateurs peuvent retrouver les producteurs naisseurs québécois qui mettent leur produit en marché à la ferme. Une part du Fonds a également servi à la production du dépliant *Une occasion à saisir*, destiné à la relève agricole.

Orientations pour 2020

- Perfectionnement de la génétique des élevages;
- Promotion de la certification VBP+;
- Amélioration de la santé des veaux;
- Promotion de la relève.

SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019

Bœuf durable

Les PBQ poursuivent les discussions avec Cargill et Agri-Traçabilité Québec (ATQ) afin de mettre en place un programme permettant de retracer les animaux provenant de fermes certifiées VBP+. À la fin 2019, 64 % du volume de production de bouvillons était certifié VBP+.

Fonds pour la promotion et la publicité (Fonds)

Trois projets ont été financés par le Fonds, à savoir deux projets du programme partenaire Bœuf Québec pour de la promotion destinée au grand public ainsi qu'un projet soumis par la Coopérative Bœuf Gaspésie pour permettre la promotion de ses produits auprès des détaillants.

Amélioration des communications aux producteurs de bouvillons

Depuis février 2019, le secteur bouvillon achemine une infolettre quotidiennement à ses producteurs pour les informer rapidement et fréquemment des tendances du marché et des prix de références sur les marchés canadiens et américains. Les inscriptions à la liste d'envoi se font auprès de l'agence de vente des bouvillons d'abattage.

Orientations pour 2020

- Modification de la grille de prix (négociation avec les acheteurs);
- Promotion de la certification VBP+.

SECTEUR BOVIN DE RÉFORME ET VEAU LAITIER

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019

Convention aux fins de la vente des bovins de réforme et des veaux laitiers (Convention)

La Convention a été modifiée afin d'y intégrer une clause responsabilisant le vendeur envers les résidus médicamenteux rendant une carcasse de bovin de réforme ou de veau laitier impropre à la consommation. L'objectif est le respect des normes canadiennes et américaines.

Amélioration des informations de marché diffusées pour les producteurs

Dorénavant, les prix rendus disponibles par les PBQ sur les veaux laitiers issus de croisements avec de la semence de taureau de boucherie seront segmentés selon le sexe, la qualité et le poids du veau. Ces nouvelles données sont disponibles dans *La Terre de chez nous* et dans la section Infoprix du site Web bovin.qc.ca.

Évaluation de la faisabilité de l'engraissement de bouvillons laitiers au Québec

Dans une optique de diversification des marchés pour les veaux laitiers, ce projet a pour objectif de recueillir de l'information sur l'engraissement et les meilleures pratiques d'élevage et de la rendre disponible aux producteurs.

Orientations pour 2019

- Développement de nouveaux débouchés pour les veaux laitiers;
- Démarches pour faire reconnaître les bovins de réforme produits au Québec comme Bœuf durable;
- Amélioration de la santé et du bien-être des bovins de réforme et veaux laitiers;
- Négociation de la Convention avec les encans.

SECTEUR VEAU DE LAIT

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019

Comparaison des méthodes et du coût de production entre les Pays-Bas et le Québec

L'étude sur la comparaison des méthodes et coûts de production entre les Pays-Bas et le Québec est terminée. Les résultats détaillés seront discutés avec l'ensemble des producteurs pendant les journées de formation données en 2020 et appuieront les travaux du Groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau.

Développement d'un outil d'aide à la décision

Un outil a été développé pour aider les producteurs de veaux de lait indépendants à calculer leur coût de production. L'objectif est de soutenir les éleveurs dans la rentabilisation de leur entreprise. Des journées de formation sont prévues en 2020.

Orientations pour 2020

- Promotion de la certification Veau vérifié;
- Amélioration de la santé des veaux laitiers, en collaboration avec le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers (Forum Veau);
- Révision/Repositionnement des activités de promotion.

SECTEUR VEAU DE GRAIN

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Négociations avec les acheteurs

L'enjeu principal a été la garantie d'approvisionnement selon les besoins du marché dans les discussions en début d'année. Les rencontres se poursuivront en 2020.

Cahier de charges et certification

La phase d'implantation du programme Veau de grain du Québec certifié (VGQC) a pris fin en janvier 2020. La conformité à VGQC est une condition de mise en marché prévue au *Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain*.

Orientations pour 2020

- Révision des indicateurs de qualité des carcasses;
- Refonte de l'extranet (Passeport Veau 2);
- Révision des indicateurs de qualité d'une carcasse de veau;
- Amélioration de la santé des veaux laitiers, en collaboration avec le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers (Forum Veau).

**100 %
LOCAL**
DE LA FERME
À LA CUISINE

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

En 2019, l'équipe de promotion des secteurs veau de grain et veau de lait a poursuivi la campagne publicitaire « 100 % local de la ferme à la cuisine » dans les différentes publicités, sites Web et publications Facebook. De plus, des activités publicitaires conjointes ont été réalisées, notamment dans les véhicules suivants: *La Presse+*, 96,9 FM, 98,5 FM, etc. Le *Food Trailer* Veau du Québec a également été présent dans 17 événements personnalisés qui ont eu lieu dans différentes régions du Québec.

POUR VOUS GARDER INFORMÉS!

- Joignez le groupe Facebook au facebook.com/groups/bovinsqc/
- Abonnez-vous à la chaîne YouTube au bit.ly/2R2SzdB
- Pour vous abonner à *La Minute bovine*, visitez le bovin.qc.ca/abonnement/
- Extranet sectoriel: Contactez votre agence de ventes pour y accéder